Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 50 (2002)

Artikel: L'armure dite "du pétardier picot"

Autor: Godoy, José-A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728100

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un des épisodes majeurs de l'Escalade est l'attaque de la porte Neuve, effectuée depuis l'intérieur des murailles par les assaillants qui, après s'être introduits dans la ville en franchissant la courtine de la Corraterie, voulaient la «pétarder» pour donner accès au gros des troupes qui attendait à Plainpalais. Ce 12 décembre 1602, vers deux heures et demie du matin, lorsque l'alarme est donnée, François Brunaulieu, gouverneur de Bonne en Faucigny, divise ses hommes selon un plan prévu, ordonné et précis, en plusieurs groupes, qui rejoignent simultanément les portes de la seconde enceinte (Monnaie, Tertasse et Treille), tandis que le groupe le plus important, avec le pétardier Picot¹, se dirige vers la porte Neuve, seule porte extérieure donnant vers le sud, donc vers Plainpalais: «Le pétardier, ayant fait un gros [attroupement], se haste d'aller à la porte neufve, où les soldats ayants laissé leur corps de garde s'enfuyent tant qu'ils peuvent en la ville. Il y en eut un qui eust plus de jugement que les autres, lequel, pendant qu'on applique le pétard, monte sur la porte, coupe la corde qui tenoit la herse et engage le pétard entre la herse & la porte²»; «[...] des trois restés en ce corps de garde de la porte Neufve, deux se cachèrent, l'autre s'advisa de monter de vistesse sur la porte en la sentinelle et commença à sonner la cloche, puis un peu de temps après abbat la coulisse, ce qui estonna aucunement le pétardier, lequel au mesme instant descouvrit approcher de soy quelques-uns de la ville, mais n'estans que deux ou trois, ils furent abattus³»; «[...] de deux ou trois qui y estoyent restés des nostres, l'vn monta en vistesse sur la porte, & s'alla aduiser bien à propos de faire tumber la herse ou coulisse. Le petardier le voulut suyure par les degrés, mais il ne le peut attrapper, ains, voyant la coulisse abbattue, fut grandement estonné, & son desseing rompu⁴».

L'alerte étant donnée, la résistance de Genève, qui compte alors treize mille habitants environ, s'organise. Les citoyens courent aux armes, les uns se rendant à leurs postes d'alarme, tandis que d'autres se lancent sur l'ennemi. Après le flux et le reflux des combats, la contre-attaque genevoise refoule les assaillants des portes de la Monnaie, de la Tertasse et de la Treille, reconquiert la porte Neuve, par trois fois prise, et accule les Savoyards à la Corraterie : «Le cappitaine Brandane, accompaigné de six cuirassés & vingt arquebuziers de la maison de ville, vient à la porte de la Treille où il treuve quinze armes de l'ennemy, les charge & les repousse vivement jusques à la porte Neufve, laquelle il la gaigne & faict tomber la grille. Mais l'ennemy [...] repousse les nostres & les mène fuyans jusques à la Treille, & met trois petartz à ladicte porte Neufve sans y donner feu. Les nostres repoussés se renforcent de vingt-cinq cuirassés & trente arquebusiers, se jettent a corps perdu sur l'ennemy & combattant main à main regaignent ladicte porte Neufve & le boulevard quy la touche⁵»; «Mais soudain, soustenus par quelques autres, ils contraignirent l'ennemi de quitter ce pas, et lors fut tué le pétardier n'ayant peu rien faire à cause de cest abaissement de coulisse, et les marteaux, pafers [leviers en fer], et tenailles n'ayans esté mis en besongne à temps à cause de la précipitation⁶»; «Le petardier, nommé Picot, y fut lors tué, lequel estoit bien empesché de son petard⁷».

Le pétardier Picot fut donc tué à la porte Neuve lors de la contre-attaque genevoise, mais dans des circonstances qui restent peu claires. En effet, selon certains récits de l'époque, il n'aurait rien pu faire à cause de la chute de la herse : «lors fut tué le pétardier n'ayant

- 1. Vray Discours 1603, p. 20 [26]: « Le petardier, nommé Picot [...]»; D'AUBIGNÉ 1884, p. 11: « le petardier Picot »
- 2. GOLDAST 1903 (1603), p. 77
- 3. PIAGET 1882, p. 52
- 4. Vray Discours 1603, p. 17 [23]
- 5. DUVAL 1885, p. 15
- 6. PIAGET 1882, p. 53
- 7. Vray Discours 1603, p. 20 [26]

8. PIAGET 1882, p. 53; *Récit* 1878 (1603), pp. 43-44; *Vray Discours* 1603, p. 17 [23] (voir note 4)

9. *Récit* 1891, p. 11; GOLDAST 1903 (1603), p. 77 (voir note 2)

10. PÉLISSIER 1890, p. 238

11. GOULART 1880, p. 11 (p. 359): « le coup de Dieu fut premièrement sur le pétardier »; *Un récit de l'Escalade imprimé...* 1603, p. 282: « Là premiereme[n]t le coup de Dieu fust sur le Petardier qui fut tué. »

12. MATTHIEU 1605, livre V, p. 16; DUVAL 1885, p. 10: « le petardier fut tué d'une harquebuzade. »

13. DUVAL 1885, p. 21

14. Récit 1878 (1603), p. 44

15. Documents 1903, n° 312: rapport envoyé à Cecil par Henry Lock, agent du gouvernement anglais, Genève, 1^{er} février 1603, pp. 430-442 (p. 436: traduction; p. 442: texte original en anglais)

16. Non seulement dangereux, le rôle du pétardier était également capital pour le succès d'une telle attaque : « car le plus souvent la mort d'iceluy [le pétardier] est l'interruption de toute l'entreprise » (VILLE 1629, p. 379).

17. Surirey de Saint-Rémy 1702, p. 271

18. DE VILLE 1629, p. 263

19. GOLDAST 1903 (1603), p. 83

20. *Un récit de l'Escalade imprimé*... 1603, p. 293

21. AEG, Militaire Q 1

22. AEG, Militaire Pbis 1

23. AEG, Militaire Pbis 1

peu rien faire à cause de cest abaissement de coulisse⁸»; selon d'autres, il aurait perdu son pétard, coincé entre les vantaux de la porte et la herse : « Vn soldat oyant crier au petard, monte sur la porte, coupe la corde qui tenoit la herse, & engage le petard entre la herse & la porte⁹», ou, encore, c'est lui-même qui aurait été pris entre la porte et la herse : « *Il petardiero volendo applicare il petardo fu serrato fra la porta e la saracina, la qual fu calata dal soldato chi era in sentinella sopra detta porta¹⁰.* » Quoi qu'il en soit, dans l'ardeur et l'affolement des combats, Picot n'eut pas le temps – ou la possibilité – de détruire ni la porte ni la herse avant de mourir. Il succomba « providentiellement¹¹ » d'un coup d'arquebuse, « le premier coup d'arquebuze qui fut tiré de leur costé, choisit entre tous le petardier¹²», ou de mousquet, « le pétardier fut abattu, comme Dieu voulut, roide mort par une mousquetade¹³ ». Ce coup, qu'il aurait reçu au cours de sa fuite, selon un récit de l'Escalade, « en fuyant fut tue¹⁴ », l'aurait atteint à la tête, d'après le rapport sur l'événement du 1^{er} février 1603 envoyé par l'agent anglais Henry Lock à son gouvernement : « *his deathe by the musket shott in the heade*¹⁵ ».

Le rôle de pétardier étant des plus dangereux¹⁶, puisque «peu d'Officiers reviennent de ces sortes d'expéditions, & qu'il n'en est point qui soient plus exposés car [...] si les assiégez s'apperçoivent de cette manœuvre, ils choisissent le petardeur & ne le manquent presque jamais¹⁷», Picot devait porter une solide armure couvrant essentiellement le haut du corps, et, en tout cas, comme c'était l'usage, un lourd casque de siège fortement renforcé pour parer les coups de mousquet: «Le Petardier [...] sera armé a l'espreuue du Mousquet, le pot & le plastron¹⁸.» Son équipement défensif, non décrit dans les récits, fit certainement partie du trophée de l'Escalade érigé après les combats: «Le mesme jour, les eschelles, marteaux, tenailles, clayes, pétards & les autres despouilles furent mises en trophée¹⁹»; «On a trouvé dans les fossez parmi l'eau et la bourbe, force armes offensives et défensives. Les tuez, et pendus en la ville, outre le moule du pourpoint y ont laissé de fortes et belles armes, et leur argent²⁰».

Peu après, l'armement défensif du pétardier Picot dut rejoindre, comme le reste des armures des assaillants, le dépôt d'armes de l'Arsenal. Cependant, dans l'inventaire du *Journal de l'Arsenal* de 1683²¹, on trouve dans la «Sale Haute» et la «Sale Basse» un bon nombre d'armes défensives, mais aucun des huit cent trente-deux casques conservés n'est notifié comme provenant de l'Escalade ni, encore moins, comme ayant appartenu à Picot. La même chose vaut pour les dix figures armées mentionnées sous : «Un habit de fer complet», «40 Cuirasses pour piquiers, et 16 paires de brassars», «110 Cuirasses pour piquiers», «81 paires de brassars», «76 paires de gantelets» et «40 Cuirasses noires». En revanche, il y est fait mention de «6 Cottes de mailles des Sauoyars : une chemise de maille et cinq bras de maille» dans la Salle Basse, de «17 drapeaux de Sauoye tous dechirés y compris ceux de versoix» et de «4 Estandars ou guidons pris sur les Sauoyars» dans la Salle Haute, et, enfin, de dix-neuf pétards dont «Le Pétard de lescalade tout chargé avec son madrier et un autre petit petar sans madrier» dans la Chambre des boulets.

Un siècle plus tard, le silence persiste non seulement autour de l'armure du pétardier Picot et des autres armures des Savoyards, mais il s'étend aussi aux pétards. Ainsi, dans l'inventaire de l'Arsenal de 1798²², on mentionne l'existence parmi les « Anciennes Armes » de deux cent vingt-huit armures « Clompetes [sic, Complètes] en casque & cuirasse », de cinq cents « Casques détachés », de cinq cents débris d'anciennes armures inventoriés dans les « Vieux fers », et de dix-sept pétards, mais aucun commentaire concernant l'Escalade ne les accompagne. C'est également le cas dans l'inventaire de 1814²³, où sont recensés, d'une part, quinze « Petards aux plateaux », et, d'autre part, deux cent vingt « Cuirasses de cava-





1-2. Chapel de siège dit « du pétardier Picot », Italie du Nord, vers 1602 | Acier, 11 400 g (MAH, inv. C 236)

lerie ancienne – à réparer» et six cent quatorze «casques en fer – de service» qui «étant d'anciens modeles ne peuvent servir qu'à l'ornement de la Salle d'armes». Cependant, curieusement, on trouve dans cet inventaire trois sabres «venant de l'Escalade». Deux ans plus tard, l'inventaire de 1816²⁴ présente peu de changement: les «Pétards avec plataux» sont toujours quinze, tandis que les «Cuirasse[s] de Cavalerie» et les «Casques de cavalerie» «Servant à garnir la salle» ont légèrement diminué et sont passés à deux cents et six cent douze respectivement. Signalons encore que, en 1831²⁵, le nombre des «Cuirasses» reste inchangé, tandis que celui des «Casques» devient neuf cent douze, en raison, à notre avis, d'une permutation du chiffre de six en neuf. Ici, aucun commentaire n'accompagne ces pièces, tandis que les quinze pétards, vingt-deux drapeaux et quatorze échelles répertoriés sont suivis de la mention «venant de l'Escalade». À propos de la terminologie de ces derniers inventaires, notons que les deux cent vingt-huit armures «Clompetes [sic, Complètes] en casque & cuirasse» sont devenues, au fil des ans, deux cents «Cuirasses».

Trente-six ans après, en 1867, les armes anciennes de l'Arsenal étaient conservées, au sein de celui-ci, dans la «Salle des Armures et Collections historiques». L'Arsenal était alors situé dans l'ancienne halle aux grains, face à l'Hôtel de Ville, aujourd'hui occupée par les Archives d'État. Dans l'inventaire de cette collection, arrêté le 23 septembre de cette année, Hippolyte Jean Gosse, conservateur de la Salle des Armures, mentionne sous le numéro C 236: «Casque de Picot, 1602, noir²⁶». Ce casque (fig. 1-2) était alors présenté seul, parmi d'autres souvenirs de l'Escalade. Cela nous est confirmé par Auguste Demmin qui, en 1872, dans son Encyclopédie des sciences, lettres et arts et Revue panoptique de la Suisse suivie d'un guide artistique, publiée à Paris, signale dans sa description de l'Arsenal de Genève l'existence, parmi les «armures provenant des Savoisiens, qui avaient trouvé la mort sous les murs de Genève, en 1602», d'un «pot en tête, casque du poids de 25 livres, qui avait servi au Savoisien chargé de faire partir le mortier pour enfoncer la porte de la ville; l'épaisseur en est si considérable parce qu'il servait à garantir le soldat des éclats ». En 1901, Charles Buttin, un connaisseur en armes anciennes de renommée internationale, familier de la collection genevoise, le cite comme une pièce unique et non comme faisant partie d'un ensemble, sans faire allusion à Picot²⁷.

Nous ignorons quand on lui attribua l'armure n° E 30 dont la description, dans l'inventaire de 1867, ne comporte aucune allusion à Picot ou à l'Escalade: «Armure noire, cuissards avec genouillères, pas de coudes ni d'avant-bras²⁸». Cependant, les deux pièces sont déjà

24. AEG, Militaire Pbis 1

25. AEG, Militaire Pbis 7

26. Gosse 1867

27. BUTTIN 1901, p. 69

28. Gosse 1867



3. Armure dite «du pétardier Picot», Italie du Nord, vers 1602 | Acier, 29 400 g env. (MAH, inv. E 30 et C 236)

- 29. DEMOLE 1917, p. 1: « Tout habilement combiné qu'il fût, ce plan échoua: la porte ne fut pas forcée et le pétardier fut tué, laissant son armure et son casque aux mains de "ceux de Genève" dont c'est l'un des plus précieux souvenirs historiques.»
- 30. Demole 1922.1, p. 17; Demole 1922.2, p. 94
- 31. Bosson 1952, pp. 7-8, pl. IX
- 32. GODOY 1980, pp. 27-28, pl. 2
- 33. COLLADON 1883, p. 79
- 34. Voir notre article « L'attaque d'une ville par surprise au XVII^e siècle · Pétards et pétardiers » dans ce même volume (GODOY 2002)
- 35. DE VILLE 1629, p. 265
- 36. DEIDIER 1734-1742, p. 190
- 37. PIAGET 1882, p. 45
- 38. MATTHIEU 1605, livre V, p. 201
- 39. DE VILLE 1629, p. 265
- 40. LORRAIN 1630, p. 111

réunies en 1917 (fig. 3), sans les «cuissards avec genouillères», et présentées comme formant un *unicum* par Émile Demole, conservateur de la Salle des Armures²⁹. Cette collection était exposée depuis 1910, année de l'inauguration, au Musée d'art et d'histoire, dans la salle spécialement aménagée pour la recevoir, salle qui prit, logiquement, le nom même que portait cette collection depuis 1867, à savoir Salle des Armures (soit Salle des Armures et Collections historiques). À partir de cette date, l'armure de Picot resta inchangée et son rapport avec ce personnage se fit plus ou moins nuancé: «Armure du pétardier Picot», composée de «son casque» et «d'un corps d'armure exceptionnellement épais» (1922)³⁰; «Armure dite du pétardier Picot. [...] Cette armure n'est pas celle d'un homme de troupe, elle a été portée par un "spécialiste" et très probablement par le pétardier Picot» (1952)³¹; «Armure dite du pétardier Picot»; «Cette armure qui sort de l'ordinaire de par son poids et son épaisseur, et surtout le casque, aurait été portée selon la tradition, par le "pétardier, nommé Picot"» (1980)³².

Ajoutons à cette «tradition» dont nous venons de parcourir l'exposé, quelques réflexions d'ordre général. Ainsi, on ignore toujours quel était exactement l'équipement défensif – ou l'armure – du pétardier Picot et si, une fois remis à l'Arsenal, celui-ci fut utilisé par la suite, comme ce fut le cas pour les échelles de l'Escalade lors de la tentative de prise du château d'Étrembières le 28 avril 1603 : «Le 26. au soir partit le capitaine enseigne de Guignet avec environ 70. soldats de pied pour aller surprendre par petard & escalade un chateau prés le pont des Trembieres. Ils avoyent porté les echelles gagnees sur l'ennemy le jour de l'Escalade³³. » Considérant en outre que les Genevois possédaient également des pétards, et cela bien avant l'Escalade³⁴, il est permis de supposer que leurs pétardiers devaient posséder un armement approprié, qui n'existe plus de nos jours, puisque le seul conservé serait celui de Picot. De plus, ce dernier ne devait pas être le seul pétardier des assaillants, car, dans ce genre d'entreprise, il était fortement recommandé qu'il y en ait plus d'un: «il ne faut pas seulement porter les Petards qu'on croit estre necessaires: mais encor en auoir tousiours quelqu'vn de plus, afin que s'il y en a qui manquent par quelque accident, on en ait d'autres pour mettre en la Place. / De mesme doit estre des Petardiers, lesquels pour estre en tres-grand danger, il sera bon qu'il y en ait plusieurs selon la qualité de l'entreprise³⁵»; «[...] il faut aussi observer d'avoir plus d'un Petardier pour chaque petard, à cause du grand danger où ils sont exposés³⁶». En ce qui concerne l'Escalade, on sait à travers deux récits que : «les pétards ne leur deffailloyent point, ni les hommes pour les appliquer³⁷»; «Ils avoyent plusieurs petards et peu de petardiers³⁸». Cependant, dans presque tous les autres textes, on parle de ces artificiers au singulier: «le pétardier», «leur pétardier», terme qui s'applique indiscutablement au «nommé Picot» qui voulait ouvrir la porte Neuve. Quant à ceux qui appliquèrent des pétards sur les portes des maisons de la cité, ils devaient certainement aussi être des pétardiers, et donc armés en conséquence, mais ils ne sont pas désignés comme tels dans les récits de l'époque, et, au cas où l'un d'eux aurait péri, son armement défensif n'a pas non plus été conservé.

Enfin, comme on vient de le voir, le pétardier Picot n'était probablement pas seul pour appliquer son pétard. Il devait être accompagné, comme c'était l'usage, d'un ou de plusieurs aides – généralement dix – ou, à défaut, comme ce fut peut-être en partie le cas lors de l'Escalade, de soldats qui, tout en le protégeant, l'ont aidé à porter le ou les pétards, ainsi que tout son matériel : «Le Petardier doit aussi porter quant & luy certains instrumens, comme vn marteau, quelques cloux, des tire-fonds, deux ou trois aiguilles ou poinçons à remuer l'amorce, de la poudre, estoupin, & ce qu'il iugera luy pouuoir seruir³⁹»; «[...] petardiers portans chacun sa fourchette & madrier & ayant à son costé vn homme qui luy porte son petard⁴⁰»; «[...] pour bien servir chaque Petard, il faut pour le moins dix hom-

mes⁴¹». Donc Picot, déjà lourdement armé, s'est certainement fait aider pour porter le pétard, et cela d'autant plus que les quatre exemplaires du Musée d'art et d'histoire pouvant servir à détruire une porte de ville sont très lourds, leurs poids à vide étant respectivement de 26,8 kilos (inv. K 24), 38,4 kilos (inv. K 25), 43,9 kilos (inv. K 23) et 46,8 kilos (inv. K 22). Et, en effet, lors de l'Escalade, le groupe des assaillants qui se dirigea vers la porte Neuve comptait, selon l'un des récits de l'événement, « un pétardier et plusieurs armés pour aller droict à la porte avec le pétard, les marteaux, pafers [leviers en fer] et tenailles affin de faire ouverture à ceux de dehors⁴²».

L'armure et le casque

L'armure dite «du pétardier Picot», brunie et peinte en noir, se compose, depuis son « invention», d'un colletin à une lame, d'un plastron à arête médiane finissant en petite pointe saillante, d'une dossière et de très fortes épaulières symétriques de sept lames articulées protégeant les épaules et les arrière-bras. Le plastron conserve, sur le rebord inférieur gauche, un piton à épaulement tournant et un piton perforé destinés à recevoir, respectivement, l'œillet à queue et le crochet d'une tassette ou d'un cuissard, comme c'était le cas en 1867. Des courroies en cuir aux épaules et une ceinture en cuir rivée à la dossière attachent celle-ci au plastron. Ce corps d'armes massif, qui sort de l'ordinaire par son poids de plus de 18 kilos⁴³ et son épaisseur de 5 à 6 millimètres, pouvant atteindre de 9 à 10 millimètres aux épaulières, était dépourvu de cubitières, d'avant-bras et de gantelets, afin de faciliter le mouvement des bras et la précision des gestes de la main.

La protection du pétardier se complète ici d'un solide chapel de siège à bords larges et inclinés, ornés d'une file de rivets qui fixaient la garniture interne rembourrée, aujourd'hui perdue. D'une épaisseur moyenne de 18 millimètres, ce casque pèse 11,4 kilos pour une hauteur de 21 centimètres, une largeur de 28 centimètres et une longueur de 37 centimètres. Il était pourvu, à l'origine, de larges joues de fixation qui ont disparu, mais qu'atteste la présence de trois rivets sur les côtés. Ce chapel forgé en deux pièces est doublé, à l'intérieur, par deux plaques de renfort fixées de part et d'autre de l'axe du timbre par cinq rivets. À l'extérieur du timbre, la calotte droite est rabattue sur celle de gauche et les rivets de fixation sont visibles. Le timbre porte sur la partie avant gauche trois marques de projectiles qui ne l'ont pas perforé, bien que l'une d'elles, de 20 millimètres de diamètre et 4,6 millimètres de profondeur, ait bosselé la plaque de renfort intérieure après avoir enfoncé la surface extérieure. Les deux autres marques de projectiles, plus petites et plus faibles, ont été considérées avec vraisemblance comme correspondant à la «marque d'épreuve⁴⁴», tandis que la première, plus profonde, serait le résultat du coup de mousquet qui causa la mort du pétardier. Pourtant, il serait illogique qu'un casque de cette nature, spécialement conçu pour se protéger des coups d'arquebuse, ou de mousquet – encore plus puissants –, tirés par des ennemis qui avaient tout intérêt à ne pas manquer leur cible, ait été testé au moyen d'une arme de petit calibre, tel le pistolet, ou d'une autre de plus gros calibre, mais tirée de plus loin et avec moins de force. Comme on l'a vu, l'office de pétardier était très dangereux et nécessitait un grand courage: «il faut estre muni d'une très-forte résolution pour prendre une commission pareille à celle-là⁴⁵», mais ces artificiers spécialisés n'étaient pas forcément téméraires ou imprudents, et, conscients du danger qu'ils couraient, ne manquaient certainement pas d'éprouver la résistance du plastron de l'armure et du casque au tir du mousquet⁴⁶ (le plastron de l'armure n° E 30 dite «de Picot» n'a pas de marque d'épreuve). De plus, l'épreuve des armures de qualité ou de prix était généralement faite dans de bonnes conditions, c'est-à-dire avec des armes à feu choisies pour l'excellence

- 41. Gaya 1678, p. 115, § 3
- 42. PIAGET 1882, p. 51
- 43. Plastron, 4970 g; dossière, 4620 g; épaulière droite, 4170 g; épaulière gauche, 4180 g; colletin 66 g
- 44. Demole 1922.1, p. 17; Bosson 1952, p. 7; Godoy 1980, p. 28
- 45. SURIREY DE SAINT-RÉMY 1702, p. 271
- 46. Voir note 17

de leur facture, puis chargées, voire surchargées, avec soin, d'une poudre de qualité, et, enfin, actionnées à une distance pas trop éloignée de la pièce à tester, afin d'obtenir, à travers l'empreinte laissée par la balle, la preuve tangible de sa solidité. C'est pour cette raison que la marque la plus profonde et la plus large du chapel dit «de Picot» est très certainement, à notre avis, la marque d'épreuve, et non pas la trace du coup qui le tua. D'ailleurs, les circonstances de sa mort sont, comme nous l'avons montré, peu claires, et si le témoignage de l'auteur du *Véritable récit...* est véridique, il est permis de se demander si un homme dans l'obligation de fuir (« en fuyant fut tue⁴⁷ ») pour échapper à ses ennemis, donc à la mort, le fait avec un casque de plus de onze kilos sur la tête! Face au dilemme de pouvoir s'échapper rapidement, mais sans la protection du casque, ou d'être protégé par lui, mais fortement ralenti dans sa course, quel fut le choix de Picot? S'il s'en est débarrassé, il a pu alors recevoir à la tête le coup de mousquet fatal mentionné par Lock⁴⁸. Quant aux deux autres marques du chapel, plus petites, elles peuvent être aussi bien le résultat de l'impact de balles d'épreuve moins puissantes que de balles ennemies reçues au combat, au cours de l'Escalade ou à une tout autre occasion⁴⁹.

La facture des différentes pièces de l'armure dite « de Picot » n'est pas homogène, preuve supplémentaire d'un assemblage « historiciste » tardif. Le colletin a une encolure en bourrelet torsadé et un pourtour extérieur légèrement surélevé; ses rivets sont en fer à calotte en laiton. Le plastron et la dossière vont ensemble; l'encolure et les échancrures des aisselles sont ici en bourrelet lisse et accompagnées d'un filet gravé simulant une bande. Ce filet se retrouve soulignant le rebord de ceinture des deux pièces. Les épaulières, plus massives que le plastron et la dossière, sont travaillées de manière fruste, et les frappes du martelage sont nettement visibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pièces; le bord externe de la première et de la dernière lame est en bourrelet lisse, et les rivets en fer à calotte en laiton. Le casque, d'une meilleure facture que le reste des pièces, présente en surface un travail de forge très soigné; le bord est en bourrelet lisse et les rivets en fer. À l'exception du chapel, toutes les pièces sont brunies dans un ton bleu-noir et peintes en noir à l'extérieur, quelques coulures étant visibles à l'intérieur, tandis que le chapel, non peint, montre un bruni différent d'une belle tonalité foncée.

Quelques armures de siège

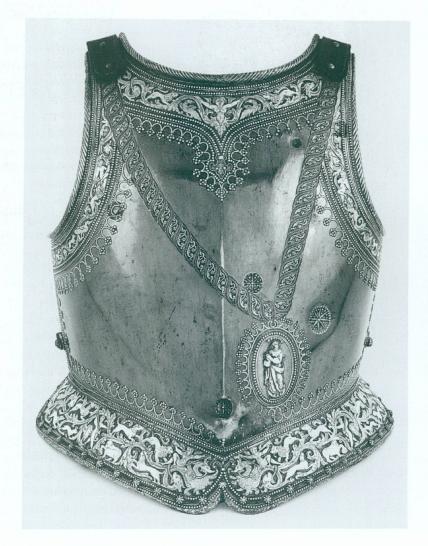
De lourdes armures de guerre à l'épreuve, avec ou sans plastron de renfort, et d'autres dites de siège dans l'esprit de celle que Picot a dû porter, subsistent, certaines étant également dotées d'un chapel analogue. Les plus significatives de ces dernières sont les armures du roi Philippe III d'Espagne (1578, 1598-1621), celle d'Alof de Vignacourt, grand maître de l'ordre de Malte de 1601 à 1622, et celle dite « de Henri IV de France » (1553, 1589-1610), conservées respectivement à Madrid (Real Armería, inv. A 354-355), à La Valette, Malte, et à Leeds, Angleterre (Palace Armoury, inv. 1270-1277; Royal Armouries, inv. III.798), et à Paris (Musée de l'Armée, inv. G. 122).

L'armure de Philippe III (fig. 4-6)⁵⁰, la plus riche de toutes, est bleuie, ornée de motifs ciselés et damasquinés d'or et d'argent, avec la Toison d'or sur le gorgerin et, sur le plastron, le collier avec l'image de l'Immaculée Conception en relief, en argent doré, le tout souligné par des fîlets et des perles d'argent, tandis que la surface intérieure est argentée. Elle se compose d'un chapel, d'un gorgerin, d'un plastron, d'une dossière, d'épaulières symétriques et de longs gantelets allant jusqu'aux coudes, ainsi que d'une rondache. Il s'agit à l'évidence d'une armure de parade, mais qui possède toutes les qualités d'une armure

- 47. Voir note 14
- 48. Voir note 15
- 49. BUTTIN 1901, pp. 38-52
- 50. VALENCIA DE DON JUAN 1898, pp. 105-106; GODOY 1987, pp. 41-44; GODOY 1999, pp. 249-257, fig. 3-4







- 4. Armure de Philippe III, roi d'Espagne, Eugui (Pampelune), vers 1610-1615 | Acier, or, argent, 41 280 g (Madrid, Real Armería, inv. A 354-A 355)
- 5. Chapel de siège de l'armure de Philippe III, roi d'Espagne, Eugui (Pampelune), vers 1610-1615 | Acier, or, argent, 9 435 g (Madrid, Real Armeria, inv. A 354)
- 6. Plastron de l'armure de Philippe III, roi d'Espagne, Eugui (Pampelune), vers 1610-1615 | Acier, or, argent, 12545 g (Madrid, Real Armería, inv. A 354)







7. Chapel de siège de l'armure d'Alof de Vignacourt, grand maître de l'Ordre de Malte, Italie du Nord, vers 1610-1615 | Acier, 12500 g (La Valette, Palace Armoury, inv. 1270-1277)

- 8. Plastron de l'armure d'Alof de Vignacourt, grand maître de l'Ordre de Malte, Italie du Nord, vers 1610-1615 | Acier, 12 500 g (La Valette, Palace Armoury, inv. 1270-1277)
- 9. Armure dite « de Henri IV de France », France (?), vers 1590-1605 | Acier (Paris, Musée de l'Armée, inv. G. 122)

destinée à subir le feu des combats. Son épaisseur moyenne est de 9 à 11 millimètres et son poids total de 41,280 kilos; à eux seuls, le chapel et le plastron pèsent, respectivement, 9,435 kilos et 12,545 kilos, tandis que le poids de la rondache est de 22,675 kilos. Naturellement, cette armure écrasante ne pouvait être portée que lors d'événements particuliers, comme le siège d'une place forte, et pour une courte durée seulement. Elle a subi comme il se doit l'épreuve du feu, et le chapel porte une marque produite par une balle d'environ 12 millimètres de calibre, tandis que la rondache en a une autre de 22 millimètres de diamètre, et le plastron encore sept autres dont le diamètre varie de 10 à 11 millimètres et de 26,6 à 27 millimètres. Tous ces coups sont clairement des marques d'épreuve, puisqu'ils ont reçu soit le décor qui correspond à leur emplacement dans l'armure, soit, comme c'est le cas pour celui de la rondache et pour trois du plastron, une étoile à huit pointes ciselée et dorée au champ rempli de perles d'argent. Cette superbe armure a été forgée et décorée dans l'armurerie d'Eugui, située à Pampelune, en Espagne (Navarre), vers 1610-1615, par un atelier d'armuriers milanais qui s'y était établi en 1593 appelé par Philippe II (1527, 1556-1598).





10-11. Chapel de siège, Europe centrale, vers 1620-1625 | Acier, 9600 g (Turin, Armeria Reale, inv. E 115)

L'armure d'Alof de Vignacourt (fig. 7-8)^{\$1}, également à l'épreuve et datable des mêmes années, est semblable mais moins riche, et son sobre décor gravé présente des motifs déjà rencontrés dans l'armure précédente (festons et collier, ce dernier avec les armes du propriétaire). Le poids de cette armure, aujourd'hui incomplète telle qu'elle est conservée à La Valette, sans le long gantelet gauche conservé à Leeds, et sans le gant droit et la tassette droite qui manquent, est de 44,750 kilos, sans compter la rondache qui pèse 13,5 kilos. Le chapel et le plastron pèsent chacun 12,5 kilos.

 $\begin{array}{l} 51. \ Laking \ [1902], \ pp. \ 40-41, \ pl. \ 26, \ n^{os} \ 414-420; \ Thomas/Gamber \ 1958, \ p. \ 826; \ Meyerson \ 1972, \ pp. \ 345-349; \ Godoy \ 1987, \ p. \ 42 \end{array}$

52. Barbet de Jouy 1866, p. 160, n° 100; Robert 1890, t. II, p. 74; Maindron 1890, pp. 315-316, fig. 231; Maindron 1893, p. 287; Buttin 1901, pp. 90-91; Reverseau 1977, pp. 128 et 130, fig. 8; Reverseau 1982, pp. 90-91

53. MARTÍNEZ DEL ROMERO 1849, p. 26, nº 544; Valencia de Don Juan 1898, pp. 93-94. signalée ici comme avant appartenu au comte de Nieva. Cependant, dans les inventaires de la Real Armería de Madrid de 1594 à 1625-1626, cette armure est mentionnée en 1608 (f° 113v) sous: «Un arnes negro. A Prueba de arcabuz con listas de atauxia que le dio el conde de niebla a su magd » et, en 1625-1626 (f° 124), comme: «Un Arnes fuerte Peto con sus Escarcelas v su espaldar v una gola Tudesca con su Morrion Labrada de Atauxia con unas chapas sobrepuestas de Atauxia y tiene un Manoplon largo y una Manopla que le dio El conde de niebla a su magd».

54. GILLE/ROCKSTUHL 1835-1853, pl. CLIII; Lenz 1908, pl. XVI

Quant à l'armure dite « de Henri IV de France » (fig. 9)⁵², de peu antérieure, à dater entre 1590 et 1605 environ, elle est analogue aux précédentes, mais sans la rondache, et avec un plastron de renfort ajustable au-dessus de l'autre à volonté, une braconnière et un chapel supplémentaire; elle présente aussi plusieurs marques de balles, dont certaines d'épreuve. Jadis bleuie, elle est très sobre et porte pour tout décor significatif une suite de fleurs de lys, à l'origine dorées, sur chacun des deux chapels. Comme celle d'Alof de Vignacourt, elle ne conserve aujourd'hui que le long gantelet gauche qui couvre l'avant-bras jusqu'au coude. Le gantelet droit manquant pouvait être, dans les deux cas, soit un gantelet simple, court, soit un gantelet long, semblable à celui du bras gauche. Les deux options coexistent dans ce type d'armure, et il n'est pas exclu que certaines aient été pourvues à l'origine de deux gantelets droits, à choix, l'un de chaque type, pour mieux s'adapter à la personnalité de son propriétaire ou au type de combat. L'emploi de deux longs gantelets est attesté dans l'armure de Philippe III (fig. 4), que l'on vient de voir, tandis que celui de deux gantelets dépareillés est confirmé par l'armure du comte de Niebla, conservée à la Real Armería de Madrid (inv. A 289), où elle est aujourd'hui dépourvue de ses gantelets, qui y furent volés dans la première moitié du XIX^e siècle⁵³. Le long gantelet protégeant le bras gauche est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, au Musée de l'Ermitage (inv. I. 433)⁵⁴, tandis que le gantelet de la main droite, court, de modèle classique, se trouve dans une collection privée aux États-Unis. En tant que pétardier, Picot n'avait pas besoin de ces longs gantelets qui auraient entravé son travail.

D'autres chapels de siège du premier tiers du XVII^e siècle, analogues à celui du pétardier Picot et à ceux que nous venons de voir, sont conservés, par exemple, dans les collections





12-13. Mårten Hindersson | Chapel de siège de Gustave II Adolphe, roi de Svède, Stockholm (Norrmalm), 1623 | Acier, 15700 g (Stockholm, Livrustkammaren, inv. 2629)

55. Seitz 1938, p. 79, fig. p. 83; Meyerson 1972, pp. 345-349

56. Angelucci 1890, p. 192; Meyerson 1972, pp. 345 et 348, fig. 4; Dondi/Cartesegna 1982, p. 347, n° 90

57. MÜLLER 1979, p. 76, fig. 77 (inv. W 738, poids 6 700 g); MÜLLER/KUNTER 1984, p. 272, n° 142, fig. p. 187

58. Exemplaire exposé

59. DUFTY 1968, pl. CIII d (inv. IV. 518)

60. MEYERSON 1972, pp. 345 et 348, fig. 5

61. Demmin 1869, p. 286, n° 100; Meyerson 1972, pp. 345 et 348 (fig. 5); Seitz 1938, p. 79, fig. p. 83

62. SEITZ 1938; MEYERSON 1972

63. Seitz 1938, p. 82

64. Voir note 18

65. PYHRR 2000, p. 44, n° 71 (inv. 14.25.495; poids 9,355 kg). D'autres exemplaires avec les orbites des yeux plus prononcées, ajourées dans le champ du mézail, se trouvent au Musée de l'Armée de Paris (inv. H. PO 165, poids 7,3 kg, et H. PO 156, poids 6,5 kg).

du Livrustkammaren à Stockholm⁵⁵, de l'Armeria Reale à Turin⁵⁶, du Museum für deutsche Geschichte à Berlin⁵⁷, du Fitzwilliam Museum à Cambridge⁵⁸, des Royal Armouries à Leeds⁵⁹, ou, encore, du château d'Arundel⁶⁰, également en Angleterre; une autre pièce importante existait jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au Hohenzollernmuseum à Berlin⁶¹. Certains de ces chapels ont les bords beaucoup plus développés que dans l'exemplaire de Genève. Parmi ceux-ci, nous nous limitons ici à présenter les deux exemplaires extraordinaires de Turin (inv. E 115) et de Stockholm (inv. 2629). Semblables, ils sont brunis en noir et constitués de deux moitiés rivetées dans l'axe longitudinal; aucun d'eux ne conserve la garniture interne. Celui de Turin (fig. 10-11), d'une épaisseur de 9 à 10 millimètres, pèse 9,6 kilos; il mesure 43,4 centimètres de longueur, 32 centimètres de largeur et ses bords inclinés ont une largeur de 11 centimètres. Il a subi l'épreuve du feu et présente deux fortes marques laissées par des coups de mousquet, l'une à gauche sur le timbre, et l'autre à droite dans le bord, qui ont respectivement 25 et 20 millimètres de diamètre. L'exemplaire de Stockholm (fig. 12-13), d'une épaisseur de 14 millimètres, est plus lourd (15,7 kilos) et plus grand (51 centimètres de longueur, 37,5 centimètres de largeur), et ses bords inclinés ont une largeur de 13,5 centimètres. Il a appartenu à Gustave II Adolphe, roi de Suède (1594, 1611-1632), et fut expressément forgé pour lui en 1623, à Stockholm (Norrmalm), par l'armurier Mårten Hindersson⁶². Il est mentionné dans l'inventaire⁶³ de cette année comme étant un «Skåtfrijij pååt», c'est-à-dire un pot résistant à l'épreuve, nom également donné, on l'a vu⁶⁴, par l'ingénieur-tacticien Antoine de Ville (1596-1657) au casque du pétardier, dans son ouvrage Les Fortifications du chevalier Antoine de Ville, Tholosain, avec L'Ataque & la Defence des Places, imprimé à Lyon en 1629, puis en 1641.

À côté de ces chapels, il existait d'autres casques de siège ou de tranchée utilisés par les sapeurs, les bombardiers, les pétardiers et autres artificiers, directement exposés au feu de l'ennemi. Ces casques sont également lourds et massifs, et, généralement, leur efficacité défensive prime sur l'esthétique. Parmi ceux-ci, certains affectent des formes hybrides rappelant celles des armets savoyards, raison pour laquelle nous les signalons ici. Ces armets-bourguignottes (fig. 14) présentent d'ordinaire un timbre renforcé sans crête et un mézail en deux parties symétriques, fixées aux tempes par une charnière et se fermant sur le devant du gorgerin par un crochet⁶⁵. Ce mézail est animé par des ouvertures aux

14. Armet de siège, France (?), vers 1600-1640 | Acier, 6500 g (Paris, Musée de l'Armée, inv. H. PO 156)



66. Un tel exemplaire est exposé au Fitzwilliam Museum de Cambridge.

67. *Idem*. Un autre exemplaire semblable, qui a perdu son avance, avec une bouche grimaçante, est conservé au Musée royal de l'armée et d'histoire militaire de Bruxelles (inv. 186, poids 7,8 kg). Voir PRELLE DE LA NIEPPE 1902, p. 130, n° 195.

68. LAKING [1902], p. 24, n° 250; MEYERSON 1972, p. 347, fig. 1. Cet armet des collections de La Valette pèserait 10,5 kilos selon Laking, et 20 kilos selon Meyerson.

69. GESSLER 1928, p. 64 et p. 145, pl. 25

yeux et à la bouche qui évoquent le visage humain. Malgré leur solidité originelle, ils peuvent encore être renforcés par des pièces couvrant l'extérieur des joues et du timbre 66. Ces casques de siège à masque sont parfois pourvus d'une avance fixe ou pivotante, comme c'est le cas dans les armets savoyards 67. Deux pièces exceptionnelles de ce type, à avance fixe, pesant chacune 10,5 kilos, sont conservées respectivement à La Valette (Palace Armoury) 68 et à Zurich (Musée national suisse, inv. KZ 871; fig. 15-16) 69. De même, certains armets savoyards typiques, moins lourds que ceux-ci, mais toujours trop pesants pour être portés par la cavalerie, devraient être considérés comme des armets de siège.





15-16. Armet de siège, Allemagne (?), vers 1600-1620 | Acier, 10 500 g (Zurich, Musée national suisse, inv. KZ 871)

À propos du pétardier Picot, résumons la situation: il fut tué à la porte Neuve, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, d'un coup d'arquebuse ou de mousquet; il aurait reçu ce coup, selon un témoignage, à la tête, et selon un autre, en fuyant. Aucun des récits de l'Escalade ne décrit son équipement défensif. Cependant, d'après les divers documents étudiés, il devait être armé du chapel C 236 du Musée d'art et d'histoire, ou d'un autre, semblable, à l'épreuve du mousquet, ainsi que d'une armure au plastron également à l'épreuve. Dans cette armure, les brassards complets auraient pu être remplacés par de longues épaulières, comme celles conservées, couvrant les épaules et les bras; quant à l'armement des jambes, il n'était pas non plus indispensable et aurait pu se limiter à de courtes tassettes. En somme, l'armure de Picot aurait pu ressembler, fortuitement, à celle, composite, que l'on a voulu lui attribuer dans le souci de matérialiser le souvenir de l'ennemi qui faillit changer le cours de l'Histoire...

Quoi qu'il en soit, en ce début du XVII^e siècle où la guerre sévit en Europe, avec son cortège d'exactions et de coups de main, le chapel dit «du pétardier Picot» constitue un témoignage de premier ordre sur les conflits opposant Genève à la Savoie et sur l'armement de l'époque de l'Escalade.

Bibliographie

Angelucci 1890	Angelo Angelucci, Catalogo della Armeria Reale, Turin 1890
D'AUBIGNÉ 1884	Agrippa d'Aubigné, L'Escalade, récit tiré de l'Histoire universelle et accompagné de documents nouveaux
	par Louis Dufour-Vernes et Eugène Ritter, Genève 1884
BARBET DE JOUY 1866	Henry Barbet de Jouy, Notice des antiquités, objets du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes
	composant le Musée des Souverains, Paris 1866
Bosson 1952	Clément Bosson, Souvenirs de l'Escalade au Musée d'art et d'histoire, Genève 1952, édition sous forme de
	tiré à part repaginé de l'article paru dans Paul. F. Geisendorf (dir.), L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et
	tradition, Genève 1952, pp. 461-485
BUTTIN 1901	Charles Buttin, Notes sur les armures à l'épreuve, Annecy 1901
COLLADON 1883	Ésaïe Colladon, « Récit de l'Escalade de 1602 », tiré du <i>Journal d'Ésaïe Colladon</i> , Genève 1883
DEIDIER 1734-1742	Abbé Deidier, Le Parfait Ingénieur français, Amsterdam 1734, édition Paris 1742
DEMMIN 1869	Auguste Demmin, Guide des amateurs d'armes et armures anciennes, Paris 1869
DEMMIN 1872	Auguste Demmin, Encyclopédie des sciences, lettres et arts et Revue panoptique de la Suisse suivie d'un
	guide artistique, Paris 1872
DEMOLE 1917	Émile Demole, «Le casque du pétardier de 1602», Journal de Genève, 10 décembre 1917
DEMOLE 1922.1	Émile Demole, Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures, Genève 1922
DEMOLE 1922.2	Émile Demole, «Quelques souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures», Mélanges de
	la Société auxiliaire du Musée, Genève 1922, pp. 91-97
Documents 1903	Société d'histoire et d'archéologie de Genève, <i>Documents sur l'Escalade de Genève tirés des archives de Si-</i>
Documents 1703	mancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, Genève 1903
Dondi/Cartesegna 1982	Giorgio Dondi, Marisa Cartesegna, «Repertorio iconografico e schede critiche di catalogo», dans AA. VV.,
DONDI/CARTESEGNA 1902	L'Armeria Reale di Torino, Busto Arsizio 1982, pp. 317-425, fig. 1-390, pl. I-XLI
Dufty 1968	
DUVAL 1885	Arthur Richard Dufty, European Armour in the Tower of London, Londres 1968
DUVAL 1883	Émile Duval, Trois relations de l'Escalade tirées des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris,
CANA 1670	Genève 1885
GAYA 1678	Luis de Gaya, Traité des Armes, des Machines de Guerre [], Paris 1678
GESSLER 1928	Eduard A. Gessler, Schweizerisches Landesmuseum · Führer durch die Waffensammlung, Aarau 1928
GILLE/ROCKSTUHL 1835-1853	Florent Gille, A. Rockstuhl, Musée de Tzarskoé-Sélo, ou Collection d'armes de Sa Majesté l'empereur de
Gapay 1000	toutes les Russies, Saint-Pétersbourg – Karlsruhe 1835-1853
Godoy 1980	José-A. Godoy, L'Escalade et ses Souvenirs, Genève 1980
Godoy 1987	José-A. Godoy, «Dos armaduras de Eugui para el rey Felipe III (1598-1621)», Reales Sitios, 1987, 94,
Con ov. 1000	pp. 37-44
Godoy 1999	José-A. Godoy, «Armeros milaneses en Navarra: la produción de Eugui», <i>Gladius</i> , 1999, XIX, pp. 231-260
GODOY 2002	José-A. Godoy, «L'attaque d'une ville par surprise au XVII ^e siècle · Pétards et pétardiers», <i>Genava</i> , n.s., L,
COLDACT 1002 (1602)	pp. 99-154
GOLDAST 1903 (1603) GOSSE 1867	Melchior Goldast, Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du di-
	manche 12 ^e jour de décembre 1602, réimprimée sur l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le
	séjour de Goldast à Genève (1599-1603), par Frédéric Gardy, Genève 1903
	Hippolyte-Jean Gosse, Catalogue des objets déposés dans la Salle des Armures, arrêté le 23 septembre 1867, manuscrit conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève
GOULART 1880	Simon Goulart, Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart, publiées par Théophile Dufour, Genève 1880
LANDIC [1002]	
LAKING [1902]	Guy Francis Laking, A Catalogue of the Armour and Arms in the Armoury of the Knighst of St. John of Jeru-
L ray 2 1000	salem, now in the Palace, Valetta, Malta, Londres [1902]
LENZ 1908	Édouard von Lenz, Collection d'armes de l'Ermitage impérial, Saint-Pétersbourg 1908
LORRAIN 1630	Hanzelet Lorrain, <i>La Pyrotechnie</i> , Pont-à-Mousson 1630 GR. Maurice Maindron, <i>Les Armes</i> , Paris 1890
MAINDRON 1890	GR. Maurice Maindron, «Les Armes, rans 1890 GR. Maurice Maindron, «Les collections d'armes du Musée d'artillerie», <i>Gazette des Beaux-Arts</i> , 1893, t.
Maindron 1893	X, pp. 265-294; 1894, t. XI, pp. 253-264 et 397-411; 1894, t. XII, pp. 305-321
Marie and Parent 1940	[Antonio Martínez del Romero], <i>Catálogo de la Real Armería</i> , Madrid 1849
MARTÍNEZ DEL ROMERO 1849	
MATTHIEU 1605	Pierre Matthieu, Histoire de France et des choses memorables, aduenues aux Provinces estrangeres durant
	sept annees de Paix du regne de Henry IIII, Roy de France et de Navarre, Paris 1605
MEYERSON 1972	Åke Meyerson, «Stormpottar-belägringshjälmar», Livrustkammaren, 1972, vol. XII, n° 12, pp. 345-349
Müller 1979	Heinrich Müller, Alte Helme · Kostbare Stücke auf der Sammlung des Museums für Deutsche Geschichte,
	Berlin 1979
Müller/Kunter 1984	Heinrich Müller, Fritz Kunter, Europäische Helme aus der Sammlung des Museums für Deutsche Geschichte,
	Berlin 1984
PÉLISSIER 1890	LG. Pélissier, «Une relation de l'Escalade de Genève (1602)», Annales du Midi, 2, 1890, pp. 233-240
PIAGET 1882	David Piaget, Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances, publiée avec une introduction et des notes
	par Louis Dufour-Vernes et Eugène Ritter, Genève 1882
PRELLE DE LA NIEPPE 1902	Edgar Prelle de la Nieppe, Catalogue des armes et des armures du Musée de la Porte de Hal, Bruxelles 1902
Pyhrr 2000	Stuart W. Pyhrr, European Helmets, 1450-1650 · Treasures from the Reserve Collection, New York 2000
Récit 1878 (1603)	Le Véritable Récit de l'entreprinse du Duc de Savoye, sur la ville de Genève, faillie le 21 décembre 1602
	Avec plusieurs particularitez du succez d'icelle, Lozane [Lausanne] 1603, édition Genève 1878

Récit 1891

Reverseau 1977

Récit de l'Escalade par un chroniqueur contemporain, Genève 1891

Jean-Pierre Reverseau, « Inventaire des armures des rois de France au Musée de l'Armée », dans Armi Anti-

REVERSEAU 1982

ROBERT 1890

SEITZ 1938 Surirey de Saint-Rémy 1702

THOMAS/GAMBER 1958

Un récit de l'Escalade imprimé... 1603

VALENCIA DE DON JUAN 1898

DE VILLE 1629

Vray Discours 1603

che, 1977, pp. 105-139

Jean-Pierre Reverseau, Les Armures des rois de France au Musée de l'Armée, Saint-Julien-du-Sault 1982 Louis Robert, Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie en 1889, Paris 1890

Heribert Seitz, «Gustav II Adolfs skottsåkara hjålm», Livrustkammaren, 1938, vol. I, n° 5, pp. 77-84

Surirey de Saint-Rémy, Mémoires d'artillerie, 2 vol., Amsterdam 1702

Bruno Thomas, Ortwin Gamber, «L'arte milanese dell'armatura», dans Storia di Milano, vol. XI, Milan 1958, pp. 698-841

Un récit de l'Escalade imprimé à Montpellier en 1603

Conde viudo de Valencia de don Juan [Juan Bautista Crooke y Navarrot], Catálogo histórico-descriptivo de la Real Armería de Madrid, Madrid 1898

Antoine de Ville, Les Fortifications du chevalier Antoine de Ville, Tholosain, avec l'Ataque & la Defence des

Places, Lyon 1629, édition 1641

Vray discours de la miraculeuse déliurance enuoyée de Dieu à la ville de Geneue, le 12. jour de Decembre, 1602, [Genève] 1603 (reproduit en fac-similé dans Genava, n.s., L, 2002, supplément, pp. 7-33)

Crédits des illustrations

Archives José-A. Godoy, fig. 4-6, 10-11, 14 | LAKING [1902], pl. XXVI, fig. 7-8 | MAH, Andréia Gomes, fig. 1-2 | MAH, Yves Siza, fig. 3 | REVERSEAU 1982, p. 90, fig. 9 | Stockholm, Livrustkammaren, fig. 10-11 | Zurich, Musée national suisse, fig. 15-16 (nég. 144324-144325)

Adresse de l'auteur

José-A. Godoy, conservateur des collections d'armures et armes anciennes, Département des arts appliqués, Musée d'art et d'histoire, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze 11, case postale 3432, CH-1211 Genève 3